

Retisser les liens avec le Rhin

Une fois déconnectée du Rhin, la forêt alluviale s'assèche et perd peu à peu de sa richesse. Il en va de même pour l'ensemble des milieux alluviaux rhénans. D'où l'importance de restaurer les liens hydrologiques avec le fleuve, détruits en partie lors des travaux d'aménagement. Diverses opérations ont été menées récemment dans ce sens. Le programme européen LIFE Rhin Vivant, réalisé de 2002 à 2006 sur de nombreux sites de la bande rhénane, a permis, notamment, de reconnecter d'anciens bras du Rhin au fleuve. C'est également l'objectif d'un autre programme LIFE, initié début 2010 sur l'île du Rohrschollen, à Strasbourg. Enfin, un projet européen Interreg transfrontalier est en cours sur le Vieux-Rhin. Son objectif : étudier la possibilité de recréer une dynamique fluviale naturelle sur ce tronçon du fleuve.

Un fleuve, six réserves naturelles



Le delta de la Sauer
Créée en 1997 sur 486 ha, cette réserve abrite un bel éventail de milieux humides : vasières, bras d'eau, saulaies, prairies ainsi qu'une ancienne gravière en eau.

La forêt d'Offendorf
Ces 60 ha, classés en réserve naturelle depuis 1989, sont essentiellement forestiers. S'y mêlent, ici ou là, quelques mares, des roselières, une prairie et un cours d'eau, le Rossmoerder.

La forêt d'Erstein
Ces 180 ha de forêt alluviale, classés en réserve en 1989, sont parcourus de nombreux Giessen (bras d'eau). Arbres et lianes y atteignent des tailles impressionnantes.

L'île du Rohrschollen
Dans cette réserve de 309 ha, créée en 1997, se côtoient divers milieux alluviaux : forêt rhénane, mares, étangs, roselières, bras d'eau ainsi qu'une remarquable prairie sèche de 25 ha.

L'île de Rhinau
Créée en 1991 sur 311 ha, cette réserve offre un bel exemple de forêt alluviale, encore alimentée par les crues, ponctuée de petites zones humides et bordée par le Vieux-Rhin.

La Petite Camargue alsacienne
Première réserve d'Alsace à avoir été créée, en 1982, sur 120 ha, elle couvre aujourd'hui 904 ha. Elle rassemble une extraordinaire mosaïque de milieux : roselières, étangs, pelouses sèches, prairies humides, forêt alluviale, Vieux Rhin...



COÉDITION RNF ET TERRE SAUVAGE
Rédaction : Floriane Dupuis
Carte : Léonie Schlosser
Illustrations : Christian Heinrich
Coordination et maquette : Terre Sauvage
Imprimé par Lahourrière (31), avril 2010.



LES RÉSERVES NATURELLES RHÉNANES



Vous avez dit réserve naturelle ?

Un territoire classé en réserve naturelle est protégé par une réglementation spécifique. Chaque réserve naturelle est dotée d'un organisme gestionnaire officiellement désigné (association, syndicat mixte, collectivité locale, parc naturel régional...). Ce gestionnaire, représenté sur le terrain par le conservateur et les gardes-animateurs, a pour missions principales de protéger, de gérer et de faire découvrir le patrimoine naturel de la réserve. Les réserves naturelles nationales, comme c'est le cas des six réserves de la bande rhénane, sont de la compétence de l'État; les régionales, du ressort du conseil régional.

Des réserves naturelles, mais aussi...

Dans la bande rhénane, il existe d'autres outils de protection des milieux naturels, complémentaires du statut de réserve naturelle : arrêtés préfectoraux de protection de biotope, forêts de protection, sites Natura 2000... Depuis 2008, l'ensemble de la bande rhénane est, par ailleurs, classé site Ramsar, la référence internationale en matière de zones humides. La désignation de ce site transfrontalier a impliqué la collaboration des deux États riverains. Côté allemand, il existe également d'autres statuts de protection.



Je me présente!

« *Ce n'est pas pour me vanter, mais je joue dans la cour des grands: 185 000 km² de bassin versant, 1 325 kilomètres de long. Je détiens le titre du plus grand fleuve d'Europe occidentale. De ma source, en Suisse, à mon embouchure, aux Pays-Bas, près de Rotterdam, je traverse six pays. Entre Bâle et Lauterbourg, je suis franco-allemand, sur 180 kilomètres. Vous avez deviné, je suis le Rhin, alias Rhenus ou vater Rhein! Depuis des centaines de milliers d'années, mes eaux s'écoulent dans la plaine d'Alsace, y déposent des alluvions fertiles et alimentent la nappe phréatique tandis que sur mes rives s'épanouissent de luxuriantes forêts alluviales. Avec elles, croyez-moi, c'est une histoire qui dure... Même si cela a failli mal finir!* »

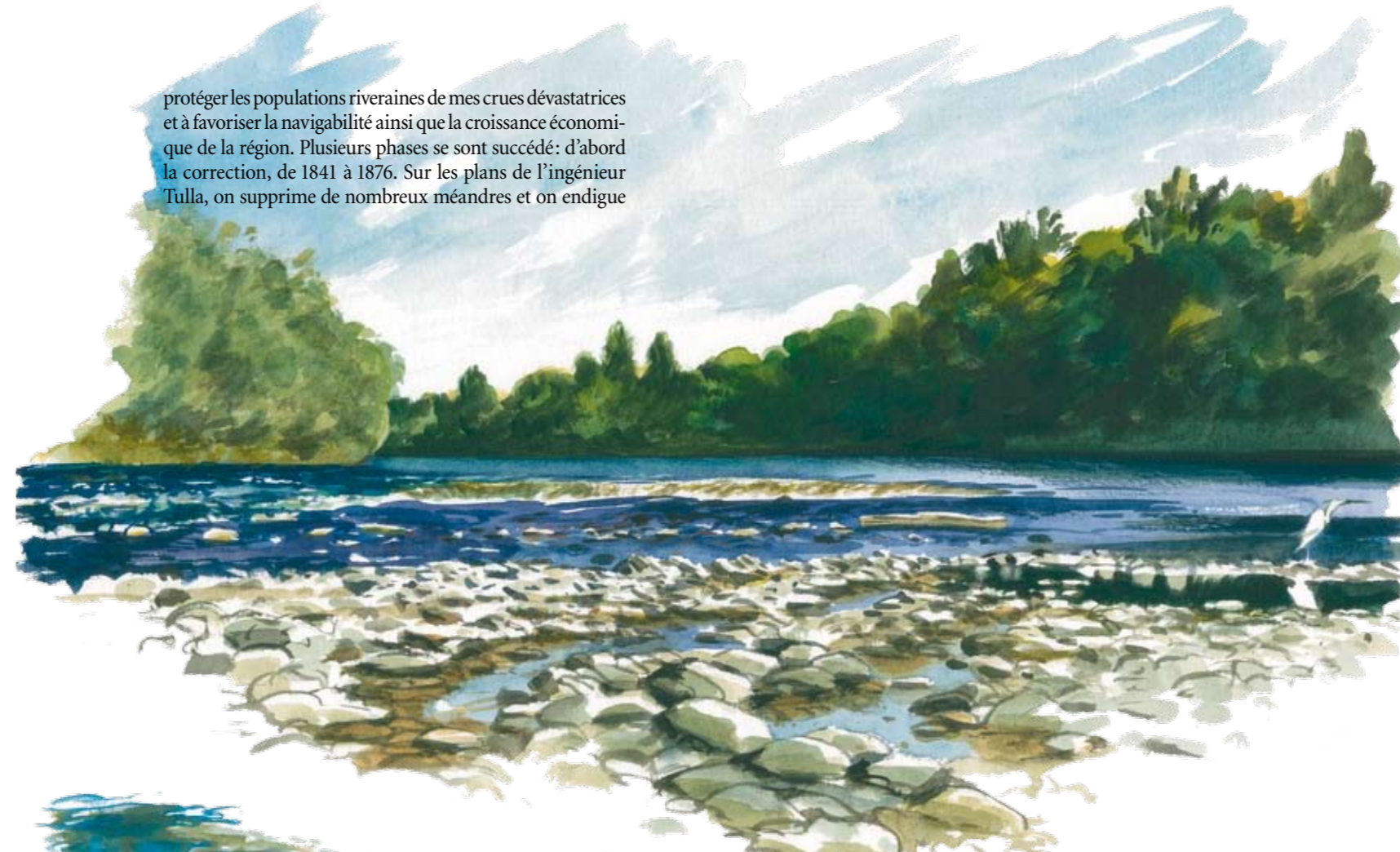


PORTRAIT DU FLEUVE

C'est mon histoire...

« **A**utrefois, j'ai connu la liberté des grands fleuves sauvages. Je divaguais et m'étendais à loisir. Mon lit en tresses, un incroyable méli-mélo de bras et d'îlots, pouvait mesurer jusqu'à sept kilomètres de large! Tumultueux et capricieux, je m'emportais souvent. Combien de fois ai-je changé de lit... Mais, voyez-vous, c'était pour mieux servir la nature. Au gré des crues, je créais de la diversité: des bancs de sable, de graviers et de galets, propices à l'installation d'une faune et d'une flore particulières. Quant à la forêt alluviale, elle a toujours tiré son incomparable diversité de mes sautes d'humeur. Suivant la topographie et l'exposition aux inondations, différentes essences d'arbres s'installent. Au total, pas moins d'une cinquantaine d'espèces cohabitent en forêt rhénane. Dans une telle exubérance! C'est une vraie jungle, avec des lianes à profusion, des sous-bois touffus, des arbres monumentaux... On y rencontre des saules blancs de 36 mètres de hauteur, des merisiers de 25 mètres. Mes crues de juin-juillet y sont pour quelque chose. Elles correspondent à une période chaude et ensoleillée. L'idéal pour croître! Inutile de préciser que cet imbroglio végétal fourmille de vie, d'oiseaux, d'insectes, d'amphibiens, de mammifères, de mollusques, de poissons... Toujours est-il qu'il s'en est fallu de peu que ces forêts exceptionnelles disparaissent à jamais. À cause, notamment, des grands travaux d'aménagement réalisés sur mon cours franco-allemand. Initiés au début du XIX^e siècle, ils visaient à

protéger les populations riveraines de mes crues dévastatrices et à favoriser la navigabilité ainsi que la croissance économique de la région. Plusieurs phases se sont succédé: d'abord la correction, de 1841 à 1876. Sur les plans de l'ingénieur Tulla, on supprime de nombreux méandres et on endigue



mon cours dans un lit unique. Raccourci de 30 kilomètres entre Bâle et Lauterbourg, je m'écoule plus rapidement et creuse mon lit au point d'empêcher, par endroits, la navigation. Pour améliorer la navigabilité, deux chantiers sont entrepris au début du XX^e siècle. En aval de Strasbourg, on met en place 2 500 épis pour contraindre l'écoulement dans un chenal plus étroit. Au sud, entre Kembs et Vogelgrün, on construit de 1925 à 1959, en parallèle à mon cours historique, le Vieux-Rhin, le Grand Canal d'Alsace équipé de quatre centrales hydroélectriques. Par la suite, de 1959 à 1977, six autres usines et écluses sont aménagées sur mon cours. Ainsi canalisé et bardé de barrages, je me trouve en grande partie déconnecté des forêts rhénanes, d'ailleurs réduites à peau de chagrin. En deux siècles, elles ont perdu 80% de leur surface initiale, grignotées petit à petit par les champs, les zones industrielles, les routes, les gravières, l'urbanisation, les plantations forestières... Heureusement, face à cette situation alarmante, des associations de protection de la nature et la communauté scientifique se sont mobilisées dès les années 1970 pour sauvegarder ce qu'il restait de ces milieux alluviaux remarquables. Après de longues négociations, diverses mesures de protection ont été finalement mises en place par l'État, avec le soutien des collectivités territoriales, dont le classement de l'ensemble des forêts rhénanes en forêts de protection et la création des six réserves naturelles nationales de la bande rhénane. Nées entre 1982 et 1997, elles protègent désormais 2 250 hectares de forêts et de milieux alluviaux rhénans. Il ne vous reste plus qu'à venir les découvrir... »



UNE HISTOIRE ÉTERNELLE